

Résistez à la pression des managers qui vous disent « je ne t'accorde pas les 2 jours donc ne pose qu'un jour » sinon la direction pourra dire « les agents ont obtenu ce qu'ils ont demandé ».

**VOUS VOULEZ DEUX JOURS => DEMANDEZ DEUX JOURS
ET FAITES VOTRE DEMANDE OFFICIELLEMENT SUR SIRHUS.**

UN ACCORD EXISTE ET IL VOUS CONFÈRE DES DROITS.

Les agents exerçant une activité entre 50% et moins de 80% d'un temps plein :

- ◆ 1 jour fixe ou 1 jour volant par semaine

Les agents exerçant une activité entre 80% et moins de 100% d'un temps plein :

- ◆ 1 à 2 jours fixes par semaine, ou
- ◆ 1 jour fixe et 1 volant par semaine, ou
- ◆ 1 jour volant par semaine

Les agents exerçant une activité à 100% d'un temps plein :

Pour les agents qui doivent assurer une relation en présentiel auprès des usagers exercée en agence (cf. métiers du conseil de la classification exercés en agence) :

- ◆ 1 à 2 jours fixes par semaine, ou
- ◆ 1 jour fixe et 1 jour volant par semaine, ou
- ◆ 1 jour volant par semaine

Et pour les autres agents, ils peuvent bénéficier :

- ◆ 1 à 3 jours fixes par semaine, ou
- ◆ 1 à 2 jours fixes et 1 jour volant par semaine, ou
- ◆ 1 jour volant par semaine

**VOUS N'OBTENEZ PAS SATISFACTION ?
ALERTEZ VOS ÉLU·ES SNU
ET RÉSISTEZ POUR LA DÉFENSE DE VOS DROITS.**